GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE LYON

DATE :10/08/98
N° DE DEPOT :12880
R.C.S. LYON :333 977 445
N° DE GESTION:92 B 00989

BORDEREAU INPI -DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société --------
SOFONLY

51 BD VIVIER MERLE
69003 LYON

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de LYON avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

Trois pièces

concernant la Société désignée ci-dessus et dont l'objet est le suivant:

DIRIGEANTS/ORGANES DE CONTROLE
Délibération/Acte

L'ORIGINAL DÉLIVRÉ PAR LE GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE EST ÉTABLI SUR PAPIER TRAMÉ

SOFONLY société anonyme au capital de 100.000.000 F. - R.C.S. Lyon B 333 977 445

Extrait de
Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 27 mai 1998

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit,
et le vingt-sept mai à 14 heures 30,

Les membres du Conseil d'Administration de SOFONLY se sont réunis au siège social sur convocation du Président.

.....

Le Président BOCCARD informe le Conseil d'Administration du départ de Monsieur Philippe LESSORE de SAINTE FOY, Directeur Général, à effet du 1er janvier 1998. A ce jour, il n'a pas été procédé à son remplacement.

Le Conseil d'Administration en prend acte.

.....

certifié conforme à l'original

Alain BOCCARD
Président

SOFONLY société anonyme au capital de 100.000.000 F. - R.C.S. Lyon B 333 977 445

EXTRAIT DU
PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 1998

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix huit,
et le 30 juin à 8 heures 30,

Les actionnaires de SOFONLY, Société Anonyme au capital de 100.000.000 de francs, dont le siège social est à Lyon 3ème, 51, boulevard Vivier-Merle, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale ordinaire.

.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Monsieur Claude JOUSSERANDOT en qualité d'Administrateur de la Société pour une durée de trois années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

Monsieur Claude JOUSSERANDOT a fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Claude Jousserandot
Directeur Général

Certifié conforme à l'original

SOFONLY société anonyme au capital de 100.000.000 F. - R.C.S. Lyon B 333 977 445

Extrait de
Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 30 juin 1998

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit,
et le trente juin à 9 heures 15,

Les membres du Conseil d'Administration de SOFONLY se sont réunis au siège social sur convocation du Président.

.....

Accédant à cette demande, à l'unanimité, le Conseil nomme, à compter de ce jour Monsieur Claude JOUSSERANDOT, Directeur Général de la société.

Ce mandat de Directeur Général prendra fin le 31 décembre 1998. Au cas où, pour quelle que cause que ce soit, le Président viendrait à cesser ses fonctions de Président du Conseil d'administration, Monsieur Claude JOUSSERANDOT cesserait ses fonctions de Directeur Général le jour même de la nomination d'un nouveau Président.

Monsieur Claude JOUSSERANDOT déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements en vigueur et par les dispositions statutaires, notamment en ce qui concerne le cumul de mandats et la limite d'âge.

Monsieur Claude JOUSSERANDOT disposera à l'égard des tiers et dans ses rapports avec la société des mêmes pouvoirs que le Président du Conseil d'Administration. Il pourra déléguer, sous sa responsabilité, tout ou partie de ses pouvoirs. Il pourra ester en justice.

.....

Claude JOUSSERANDOT
Directeur Général

Certifié conforme à l'original

siège social : 51, boulevard Vivier-Merle - BP 3161 - 69211 Lyon cedex 03 - fax. 04.72.13.20.39 - tél. 04.72.13.21.31